



POUR DIFFUSION
IMMÉDIATE

LA VILLE DE MONTRÉAL INVITE LES DESIGNERS À CONCEVOIR DES ÉLÉMENTS DE MOBILIER URBAIN AMOVIBLES À L'USAGE DES FESTIVALS

**RÉALISONS
MONTRÉAL**
VILLE UNESCO DE DESIGN

303, RUE NOTRE-DAME EST, 6^E ÉTAGE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 3Y8
T 514 872-2759 · F 514 872-6414
INFO@REALISONSMONTREAL.COM
REALISONSMONTREAL.COM

Montréal, le 8 juin 2009 – Dans la foulée du lancement du chantier Réalisons Montréal Ville UNESCO de design, le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, annonce la tenue d'un concours de design pour le développement d'éléments de mobilier urbain amovibles, tels que les systèmes d'ancrage, de support pour le pavoisement et la signalisation et de contrôle des foules à l'usage des festivals qui se dérouleront dans le Quartier des spectacles.

« La tenue de ce concours est une réalisation concrète des engagements pris lors du Rendez-vous novembre 2007 – *Montréal, métropole culturelle*. Elle démontre la volonté de notre administration de tout mettre en œuvre pour permettre une plus grande contribution des designers au devenir de la ville. Montréal Ville UNESCO de design est un projet collectif que nous devons réaliser ensemble. Montréal a le potentiel, les ressources et le talent pour devenir une ville phare qui intègre les designers dans tous ses projets », a déclaré le maire Tremblay.

Rappelons que le maire de Montréal a lancé cinq *shuko*, ou défis de création, au milieu du design lors de la soirée Pecha Kucha des élus, le 30 septembre 2008. Ces concours visent à encourager de façon tangible la créativité en design et en architecture à Montréal et faciliter l'accès à la commande publique en design, à la relève et au plus grand nombre de concepteurs.

À propos du concours

Les éléments actuellement utilisés par les festivals, comme les blocs de béton de différents formats, peuvent endommager de façon permanente les sites extérieurs où se déroulent les manifestations culturelles et en particulier, le territoire du Quartier des spectacles qui fait aujourd'hui l'objet d'importants investissements. Au terme de ce concours, la Ville prévoit acquérir pour la première année, quelque 950 systèmes d'ancrage, de support et de contrôle des foules qui seront offerts aux promoteurs de festivals pour assurer la préservation et prévenir la détérioration des sites, et principalement ceux du Quartier des spectacles.

Le concours se déroulera en deux étapes. La première étape non rémunérée en est une de présélection : les designers sont invités à déposer un dossier de candidature qui sera analysé et évalué par un jury, en vue de choisir cinq concurrents qui participeront à la deuxième étape du concours.

À la deuxième étape, les cinq concurrents seront appelés à élaborer un concept original. Au terme de cette étape rémunérée, le jury analysera les propositions des concurrents en vue de désigner un lauréat dont le concept sera développé et fabriqué par une entreprise sélectionnée par appel d'offres public. Cette entreprise devra s'adjoindre les services du lauréat pour le développement technique des éléments de mobilier.

Les membres du jury sont :

- **Ruedi Baur**, designer, Intégral Ruedi Baur;
- **Radu Buruiana**, ingénieur-conseil;
- **Renée Daoust**, architecte et designer urbain, associée, Daoust Lestage Architecture & Design urbain;
- **Mario Gagnon**, designer industriel, président de la firme Alto Design et de l'Association des designers industriels du Québec;
- **Tatjana Leblanc**, designer industriel, directrice associée du GRAD (Groupe de recherche en aménagement et design) et professeure de l'École de design industriel de l'Université de Montréal;
- **Alain Petel**, commissaire à la culture au Bureau des festivals et des événements culturels de la Ville de Montréal;
- **Pierre Raymond**, directeur de site, Les Productions Raymond inc.;
- **Michael Santella**, designer industriel, professeur en design industriel, Collège Dawson (DIBIS);
- **Garry Savage**, designer industriel, directeur du Centre de recherche et d'innovation en performance, Cirque du Soleil.

Dossier de candidature

L'inscription est obligatoire. Chaque candidat doit, pour s'inscrire, faire parvenir le formulaire annexé au règlement du concours accompagné d'un chèque visé de 50 \$. Le document d'appel de candidatures est disponible sur le portail Internet realisonsmontreal.com.

Seules les candidatures des personnes qui auront pris possession des documents au bureau Design Montréal seront considérées. La date limite pour le dépôt des dossiers de candidatures est le 25 juin 2009 à midi. Le bureau Design Montréal est situé au 303, rue Notre-Dame Est, 6^e étage, Montréal (Québec) H2Y 3Y8. Les heures régulières de bureau sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Tout candidat ayant des questions doit les soumettre, par écrit, à la conseillère professionnelle du concours, Mme Véronique Rioux, designer industrielle, BDI, ADIQ, par courriel : veronique.rioux@sympatico.ca, avant le 17 juin 2009. Le concours de design est piloté par le bureau Design Montréal (Ville de Montréal), pour le compte du Bureau des festivals et des événements culturels (Ville de Montréal), en collaboration avec le Quartier international de Montréal et le Partenariat du Quartier des spectacles.

À propos du Quartier des spectacles

La Ville de Montréal, qui assure le leadership dans ce dossier, a confié en mars 2007 à Quartier International de Montréal le mandat de préparer un programme particulier d'urbanisme pour le secteur de la Place des Arts du Quartier des spectacles. La conception du projet d'aménagement, incluant la Place du Quartier des spectacles dédiée aux festivals, a été réalisée par Daoust Lestage. À la fin juin, soit juste à temps pour la tenue des festivals, les Montréalaises et Montréalais découvriront la Place du Quartier des spectacles qui sera livrée comme promis par le maire de Montréal. Le Quartier des spectacles, qui s'étend au-delà du secteur de la Place des Arts, est l'un des projets prioritaires de l'Administration municipale et l'avancement des travaux respecte le calendrier prévu. Soulignons qu'une fois complété, l'ensemble du Quartier des spectacles représentera une excellente carte de visite pour Montréal sur le plan culturel à l'échelle internationale.

SOURCE : Martin Tremblay
Cabinet du maire et du comité exécutif
514 872-0274

RENSEIGNEMENTS : Isabelle Poulin
Relations avec les médias
514 872-4641